

ELECTION D'UNE NOUVELLE PRESIDENTE

Dernière Assemblée Générale de CMF le 10 décembre 2022
à Decize (58)

Noëlle Robert a été élue lors de cette AG

Merci à Georges Perreau pour toutes ces années
d'implication et de travail au sein de notre fédération
régionale

PLAN FANFARE 2022

Un nouveau protocole d'appels à projets pour le plan fanfare en 2022 sur le site de la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

un webinaire le 19 février 2022 qui a eu un franc succès.

La CMF Bourgogne a défendu les dossiers le 1 avril 2022

Pour l'année 2023 le Plan Fanfare est déjà mis en route

21 dossiers ont été envoyés à la DRAC le 7 mars 2023.

Une réunion aura lieu le 7 avril 2023 pour examiner les dossiers

PROJET ARCENS

Création musicale «musique actuelle» proposée gratuitement aux sociétés musicales.

Projet porté toute l'année par Georges PERREAU. Merci à lui.

Recettes des concerts au Secours Populaire dans le cadre du partenariat avec la CMF et la MGEN.

Les frais de ces concerts ont été pris en charge par CMF Bourgogne avec l'aide du plan Fanfare 2022

Plusieurs harmonies ont joué le 30 avril 2022 lors de la journée du Jazz.

Et à Varennes le Grand (71) le 10 septembre 2022

AIDE A L'ACHAT D'INSTRUMENTS

La subvention allouée par le Conseil Régional de 25000€ a été entièrement utilisée. Elle aurait dû l'être en 2020 et 2021. Vu le contexte le plan s'est terminé fin 2022.

18 instruments de musique achetés pour une somme de 100 000€ subventionnés à la hauteur de 25 000€

Cette année une demande a été faite auprès du Conseil Régional. Mais les fonds d'investissement dédiés à la Culture sont bloqués jusqu'à nouvel ordre à la suite de la crise. Notre demande sera prise en compte aussitôt que les fonds seront débloqués !!

Accompagnement des écoles associatives de Bourgogne
Franche-Comté

Diagnostic territorial « emplois-compétences » des structures
associatives employeuses de salariés encadrant les pratiques
artistiques « musique, cirque et danse » et relevant de la
branche ECLAT

- Dresser l'état des lieux sur les profils des salariés
- Diagnostiquer les besoins en compétences des personnes encadrants d'activités artistiques.
- Considérer les dimensions territoriales et les différences entre les domaines

Les éléments à considérer dans la construction d'une nouvelle offre de formation complémentaire :

- Une sensibilisation à mener en amont auprès des responsables de structure et des salariés
- Un besoin d'égaliser les représentations du rôle pédagogique de l'encadrant.
- Une attention portée sur la diversité des publics pour un positionnement en faveur de l'inclusion (situation de handicap, jeunes, seniors).